



Guide du numérique 2022-23



**Aspects techniques et réglementaires
Informations pédagogiques**

A l'attention des directrices·eurs, enseignant·e·s et personnels rattachés à l'école

Ce guide pourra être imprimé et transmis par la·le directrice·eur à chaque enseignant·e, qui en prendra connaissance (sans oublier les maîtres remplaçants, les membres du R.A.S.E.D. et les autres personnels rattachés à l'école).

Version 1.1 : mises à jour et nouveautés

Descriptif		Page
Réorganisation du sommaire : ajout « Outils collaboratifs » + « Simplification des tâches de direction » + « Sauvegarde des données » + « Livret de Parcours Inclusif »		<u>1</u>
NOUVEAUTES	Etiquettes et règles de filtrage sous Thunderbird	<u>10</u>
	Sauvegarde des données de direction	<u>12</u>
	Un modèle simplifié de l'autorisation droit à l'image	<u>14</u>
	Présentation des Apps Education	<u>24</u>
	Livret de Parcours Inclusif	<u>26</u>

PARAMETRAGE



[Messageries](#)



[Filtrage internet](#)



[Simplification des tâches de direction](#)



[Sauvegarde des données](#)

REGLEMENTATION



[Autorisation Droit à l'image](#)



[Charte élèves illustrée](#)



[RGPD](#)



[WIFI à l'école](#)

COMMUNICATION



[Blogs Sites internet](#)



[ENT](#)



[Outils collaboratifs](#)



Correspondants en Savoie



Sitographie

PEDAGOGIE



[CRCN](#)



[LSU](#)



[LPI](#)



Ce logo indique que vous pouvez contacter votre formateur numérique de circonscription si besoin.



Assistance technique




PIA
Portail Intranet Agents


En cas de problème sur une application académique métier ou sur la messagerie, vous pouvez contacter le guichet unique depuis le PIA :

Assistance

Déclarer un incident technique (ticket)
Accès rapide ou menu Assistance

 Procédures à suivre

 Documentation (applications)

 Déclarer un incident




 Vos remarques sur le PIA

Vous pouvez également retrouver toute la documentation et l'aide aux applications sur le PIA.

PARAMÉTRAGE



Messageries électroniques académiques

	Messagerie PERSONNELLE	Messagerie DE DIRECTION
Ex. d'adresse	nom.prenom@ac-grenoble.fr	ce.073RNE@ac-grenoble.fr
Utilisation	Communication avec la hiérarchie et éventuellement avec les parents	Communication avec tous les partenaires de l'école
Identifiant	1 ^{ère} lettre du prénom accolée au nom suivi éventuellement d'un chiffre (ex. sveil1)	073RNE
Mot de passe	NUMEN si inchangé	Mot de passe prédéfini et personnalisable
Accès	Webmail Convergence (quota = 1Go) Client de messagerie (ex. : installer Thunderbird)	
Paramétrage	 Tout savoir sur la messagerie  Consulter son Webmail avec sérénité	 TUTORIEL Thunderbird

Les clés OTP sont un moyen de disposer d'une authentification forte pour accéder à des ressources particulières.

Elles sont nécessaires aux **directeurs d'école** pour accéder depuis internet à toutes leurs applications qui nécessitent une authentification plus sécurisée.



POP 3 ou IMAP ?

[Tout savoir sur la différence entre les 2 protocoles](#) (avantages et inconvénients).
Pour la mise en œuvre, contactez le formateur numérique de circonscription.



I-Prof - Votre assistant Carrière	Messagerie PERSONNELLE
Utilisation	Communication avec le gestionnaire Déclaration de grève Carrière & mouvement
Accès	lprof via le PIA (onglet I-Prof Enseignant)



Sur IPROF vous pouvez aussi :

- consulter votre dossier personnel ;
- participer aux mouvements ;
- mettre à jour vos informations personnelles pour continuer à percevoir le supplément familial pour les enseignants ayant des enfants.



Pour toute communication avec la hiérarchie, l'utilisation de l'adresse professionnelle **nom.prenom@ac-grenoble.fr** est obligatoire.

Les messages reçus provenant d'adresses privées ne seront pas traités.

SOYEZ VIGILANTS

Attention au piratage, aucun service de l'académie ne vous demandera de communiquer vos identifiants et mots de passe de messagerie. En cas de doute, **ne surtout pas cliquer sur les liens.**

[Pourquoi utiliser sa messagerie académique ?](#) (article de la DANE)



Zoom sur la messagerie professionnelle (Un article complet sur [Savoie Educ](#))



Filtrage internet

L'académie de Grenoble a mis en place un système de protection pour l'ensemble des écoles et des établissements. **L'installation d'un filtrage est une obligation institutionnelle** dès l'instant que l'ordinateur et la tablette, utilisés ou susceptibles d'être utilisés par des élèves, sont connectés à Internet.

Un certain nombre de sites peuvent présenter un contenu préjudiciable voire illégal (pornographique, pédophile, xénophobe, raciste, antisémite, violent, ...), pour les élèves mineurs ou l'ensemble de la communauté éducative.

Un site académique est dédié au filtrage pour les mineurs :

<http://proxycocole.ac-grenoble.fr/>

Retrouvez ci-dessous les fiches pratiques pour paramétrer le **Proxy Ecole (filtre académique)** sous Mozilla Firefox ou Internet Explorer à fournir au technicien de la Mairie, en charge de la gestion du parc informatique ou à son prestataire, ainsi que des tutos pour paramétrer les tablettes.



[Fiches pratiques](#)



[Installer le proxy sur les tablettes Android](#)



[Installer le proxy sur les tablettes sous los \(iPad\)](#)



Le directeur doit avoir dans l'école un document qui indique l'identifiant (ecole_RNE) et le mot de passe attribué pour mettre en place ce proxy.

Vous pouvez faire [un ticket sur le PIA](#) si vous ne retrouvez pas ces accès.

Le lien pour tester le proxy (pensez à cliquer sur "actualiser" la page web pour vérifier) :

<http://proxycocole.ac-grenoble.fr/test-filtrage>



Il est rappelé que les enfants NE doivent PAS être laissés SANS SURVEILLANCE sur un poste connecté à internet.



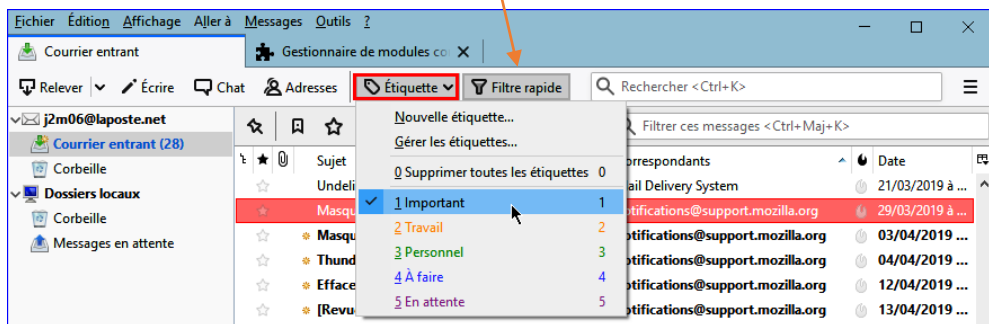
Simplification des tâches de direction



Utilisation des étiquettes sous thunderbird

Les étiquettes (ou « tags ») des messages vous permettent de les classer et organiser en catégories. Vous pouvez par exemple choisir les **étiquettes** pour gérer l'urgence de vos messages (« important »), utiliser une autre couleur pour le courrier « en attente », ou venant d'un expéditeur particulier.

Mieux encore, vous pouvez utiliser la barre de **filtre rapide** pour visualiser tous les messages qui ont une même étiquette donnée. Les étiquettes sont personnalisables (intitulé et couleur) par l'utilisateur en fonction de ses besoins.



Pour étiqueter un message :

1. Sélectionnez le message.
2. Cliquez sur le bouton « Étiquettes » de la barre d'outils.
3. Cliquez sur l'étiquette que vous souhaitez associer au message ou cliquez sur « Nouvelle étiquette »



Règles de filtrage sous thunderbird

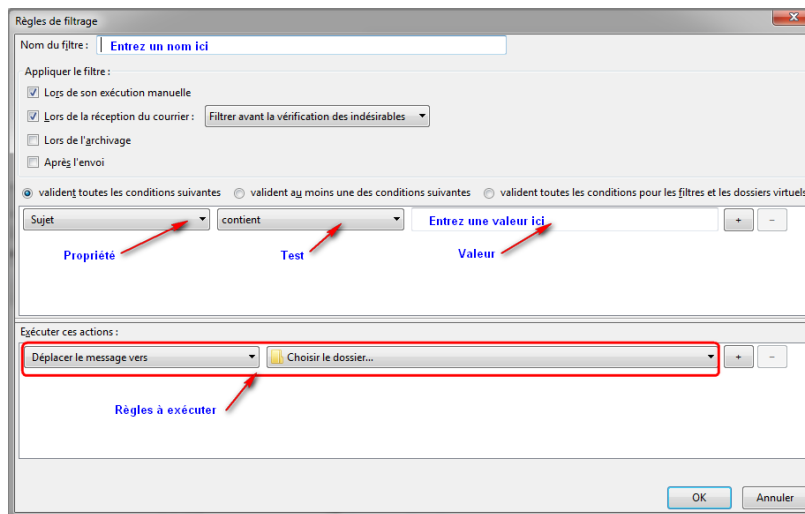
Classez vos messages ou transférez des messages à un destinataire de manière automatique.

Exemples d'utilisation :

- Classer les messages venant de la mairie, des syndicats, d'un éditeur directement dans un dossier dédié, afin d'éviter de surcharger votre courrier entrant.
- Transférer automatiquement la lettre d'infos aux collègues ou des messages de

Créer un nouveau filtre

1. Ouvrez le menu « Outils » → Filtres de messages.
2. Cliquez sur Nouveau..., une boîte de dialogue Règles de filtrage s'ouvre.
3. Dans le champ « Nom du filtre : », saisissez un nom pour votre filtre.
4. Sous « Appliquer le filtre : », cochez une des options ou plusieurs.





Sauvegarde des données



**Il est important d'effectuer une sauvegarde régulière des données :
MESSAGERIE (profil thunderbird), favoris du navigateur, documents de la direction
Personne n'est à l'abri d'un crash de disque dur... Contactez votre formateur numérique pour vous aider.**

Plusieurs possibilités pour sauvegarder ses données de l'ordinateur professionnel ou de direction, stockage en dur ou en ligne :



Sur un disque dur externe, ou sur le NAS (serveur) de l'école à l'aide d'un logiciel de sauvegarde type « [Syncbackfree](#) ». SyncBack permet de sauvegarder, restaurer et synchroniser aisément vos documents importants.



Le [Service Nuage](#) (basé sur nextcloud) est une plateforme proposant des fonctions de stockage et de partage de fichiers, ainsi qu'un outil de coédition de documents de type traitement de texte, tableur et présentation de diapositives.



Si vous possédez un ENT (One, Benely School...), il est possible de sauvegarder vos données dans l'espace documentaire de votre ENT.



TRIBU est une solution qui vous permet de gérer un ou plusieurs espaces collaboratifs. Vous pouvez ainsi partager vos documents et éventuellement sauvegarder vos documents.



RÉGLEMENTATION



Autorisation droit à l'image & voix

Les projets pédagogiques nécessitant l'enregistrement ou l'utilisation d'images, de vidéos ou de voix des élèves sont soumis à une **demande d'autorisation** en rapport à la réglementation du Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée et du Code de la propriété intellectuelle, ainsi que le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant.

Les demandes sont à formuler pour chaque captation et diffusion.



Ne pas tenir compte de la demande d'autorisation indiquée sur la fiche de renseignement sur ONDE car celle-ci est incomplète.

[Un modèle simplifié pour la Savoie est publié sur le site de Savoie Educ.](#)

[Modèles et ressources de la DANE](#)

[Modèle Eduscol](#)



Charte élèves illustrée

Une charte illustrée départementale à destination des élèves est publiée sur le site Savoie Educ dans l'article [sur les chartes informatiques](#).

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Charte Numérique
Ecoles73

L'école me permet d'utiliser l'ordinateur, la tablette et internet pour travailler, je m'engage à respecter cette charte.

- 1 - AUTOSUJETION**
1- J'utilise l'ordinateur ou la tablette sans l'autorisation et en présence d'un(e) enseignant(e) pendant le temps de la classe pour faire un travail scolaire.
- 2 - RESPONSABLE**
2- Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou menaces. Je suis courtois, poli, respectueux, et avec le souci de me faire comprendre.
- 3 - VIE PRIVÉE**
3- Je ne donne pas d'informations sur moi ou mes proches (n° de téléphone, adresse...) sur mes photos, quand j'utilise la messagerie, un forum ou le chat, ou un formulaire de page web.
Je garde mes mots de passe secrets. Tous les messages et images que je mets sur internet ou un réseau social peuvent être vus par tous.
- 4 - CHOIX**
4- J'ai le droit immédiatement un accès si je vois que **pages qui me dérangent** ou des choses que je ne regarde pas sur des sites internet sans en avoir l'autorisation.
- 5 - TRACES**
5- Je sais que mon enseignant(e) peut toujours savoir ce que j'ai fait avec l'ordinateur ou la tablette.
- 6 - PROPRIÉTÉ**
6- Je ne peux pas utiliser librement tout ce que je trouve sur internet. Je n'ai pas le droit de modifier les documents des autres si je n'y suis pas autorisé. Je demande à un adulte de vérifier si j'en ai le droit.
- 7 - CONFIGURATION**
7- Je prends soin du matériel informatique que j'utilise et ne modifie pas les systèmes (installation, paramétrage de programmes, modification des données du Bureau ou de la configuration...)
- 8 - VÉRIFICATION**
8- Je sais que ce que je trouve sur internet n'est pas toujours vrai. Je vérifie les informations que je trouve avec d'autres sources.

Mon nom et mon prénom : _____
Ma signature : _____
La signature de mes parents : _____

© Académie 73 @Vidbar ERUN 73 Juin 2022



RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)



La connaissance du Règlement Général sur la Protection des Données vous concerne également pour préserver les données de vos élèves à l'école lors de la création et la réalisation d'activités pédagogiques.

Le site de la DAN (Délégation Académique en charge du Numérique) vous propose une infographie réalisée par le Ministère de l'Education Nationale et la CNIL pour mettre en valeur les 10 principes clés de cette réglementation.

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/les-10-principes-cles-du-rgpd>

La Dane propose également une sélection d'outils pour des usages numériques conformes avec le RGPD. Ce document se veut un recueil d'informations, non exhaustif mais évolutif, construit en continu selon les demandes du terrain (principalement des enseignants) et l'évolution des produits comparés (nouvelles fonctionnalités, changement des Conditions Générales d'Utilisation -CGU-...)

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/application-pedagogiques-et-rgpd>



Correspondants académiques : DPD académique jean-michel.picot@ac-grenoble.fr
patrick.robin-brosse@ac-grenoble.fr lionel.bozon@ac-grenoble.fr



Le Wifi à l'école

Quatre règles sont à respecter concernant le Wi-Fi dans les écoles :

1. En maternelle, les installations fixes Wi-Fi sont **interdites** dans les locaux accueillant des enfants de **moins de trois ans**.
2. Les bornes Wi-Fi dans les classes doivent **pouvoir facilement être éteintes** quand elles ne sont pas utilisées.
3. L'installation fixe d'un réseau Wi-Fi doit faire l'objet **d'une information** en conseil d'école.
4. Les locaux sous Wi-Fi doivent être signalés par un **pictogramme** à l'entrée.

En savoir plus :



- Retrouvez un article très complet sur l'utilisation du WIFI dans les EPLE sur le [site de la DANE de Grenoble](#).
- Sur le site EDUSCOL le [Référentiel WI-FI](#)
 - [Usages et cadre juridique](#) qui s'adresse à l'ensemble des acteurs.
 - [Cadre technique](#) qui s'adresse davantage aux personnes responsables de la mise en œuvre et de la sécurité.
 - [Radiofréquences et santé](#) qui fait le point des connaissances scientifiques sur le sujet.

Il est important de s'appuyer sur le document cadre, afin de pouvoir répondre éventuellement aux inquiétudes légitimes des familles ou des élèves.



COMMUNICATION



Sites internet des écoles & blogs de classe

Les écoles qui veulent créer un blog de classe ou un site d'école doivent le faire sur les plateformes du rectorat. L'académie de Grenoble a mis en place un CMS (système de gestion de contenu) nommé l'AcadCMS fonctionnant sous DRUPAL (logiciel permettant de publier, de gérer et d'organiser le contenu d'un site web). L'AcadCMS harmonise le design des sites web de tous les établissements de l'académie. L'AcadCMS héberge et sauvegarde les données des sites (documents, photos et vidéos) sur un serveur sécurisé académique.

Pour ouvrir un site, le directeur de l'école doit faire une demande d'ouverture via le PIA (accès au [webspace](#)). Vous devez diffuser la charte qui vous a été demandée de signer lors de l'ouverture de l'espace à TOUS les collègues susceptibles de publier du contenu sur le site de l'école.

Les formateurs numériques du département ont mis en place un modèle de site pour les écoles de Savoie consultable sur le lien suivant : [Matrice site d'école du 73](#)



[Tutoriels et assistance sur AcadCMS V3](#)

Le formateur numérique de la circonscription peut vous accompagner durant la conception de votre site d'école. Pensez à vérifier la justesse des mentions légales.



Pensez à informer le conseil d'école ainsi que l'IEN de l'ouverture du site.

Dans tous les cas, l'utilisation d'outils, autres que les outils académiques, doit être signalée par le directeur de l'école et validée par l'IEN. Contactez votre formateur numérique pour toute question.

Voir le paragraphe consacré au [RGPD](#).



Espace Numérique de Travail (ENT)

Actuellement 5 ENT sont conformes au SDET (Schéma Directeur des Espaces numériques de Travail) et préconisés par le Ministère de l'Education Nationale :



Sur le site de la DANE, retrouvez le cahier des charges académique, ainsi que la feuille de route d'une école souhaitant s'équiper d'un ENT.

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/ent-1d>

Retrouvez [le comparatif des 5 ENT](#) afin de guider votre choix.



Contactez votre formateur numérique de circonscription pour la mise en œuvre.



En tant qu'administratrice·eur du site, la·le directrice·eur d'école est la·le responsable de la publication.

Quel que soit l'outil utilisé, la·le directrice·eur devra en informer l'·IEN et le formateur numérique de circonscription.



Outils collaboratifs

EMI / messagerie instantanée & réseaux sociaux



Tchap : Une application pour smartphone de messagerie instantanée sécurisée, opérée par l'Etat. Alternative de Whatsapp, accessible aussi sur PC (en ligne).



Edu twit : le réseau social pour les élèves.

Concernant l'utilisation de Facebook, Twitter, What's App,... dans le cadre scolaire, retrouvez le [guide de l'utilisation des réseaux sociaux en classe](#), Clemi / 2018

[Les essentiels ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION 2022](#)

[Cellule académique EMI - Clemi](#)

[Le bulletin EMI du premier degré](#)

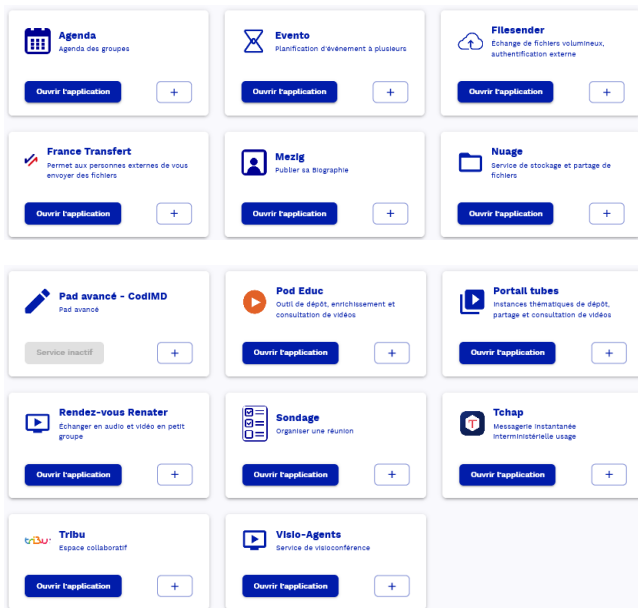


A l'école primaire, dans le cadre pédagogique avec les élèves, on choisira un réseau social fermé, qui s'adresse aux communautés éducatives, sans publication de données à caractère personnel des élèves.



Apps Education

Apps.education.fr est une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale.



Cliquez sur :



Puis sur « Se connecter »
« Authentification nationale »
et rentrez vos identifiants.



[Un article de la DANE sur les Apps Education.](#)



PEDAGOGIE



Le CRCN Cadre de Référence des Compétences Numériques



Le CRCN pour l'école c'est :

- le Cadre de Référence des Compétences Numériques
- le remplaçant du B2I et du C2I
- un cadre européen
- 5 DOMAINES et 16 sous-domaines
- 3 niveaux de maîtrise à évaluer en fin de CM2 dans le LSU

Présentes dans les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que dans les programmes de l'école au lycée, les compétences numériques s'acquièrent au cours de formations formelles et informelles, dans le temps scolaire et hors temps scolaire.

Le référentiel, outil de positionnement et de certification donne lieu à une certification des compétences numériques en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée. Le dispositif (évaluations et certification) se substitue aux niveaux « école », « collège » et « lycée » du brevet informatique et internet (B2i).



« Un bilan de la maîtrise des compétences numériques des élèves est réalisé en classe de cours moyen deuxième année (CM2) et en classe de sixième pour le cycle 3, intégré dans le LSU. »

[B.O. du 10 octobre 2019](#)

[Un article sur le CRCN sur Savoie Educ](#)



Le Livret Scolaire Unique

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège depuis la rentrée scolaire 2016 ne forment plus qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire.



Ce livret suit la scolarité de l'élève du CP à la 3ème.

Quand un élève arrive en cours d'année dans une école, les livrets précédents sont automatiquement et immédiatement transmis.

Pour les parents, il n'existe plus qu'un seul type de livret scolaire quel que soit le niveau et l'école de son enfant.

Informations générales concernant le LSU sur Eduscol



EduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements



[FAQ sur le LSU](#)
[Procédure de rattachement d'un TR](#)

<http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html>

EduConnect est le nouveau **guichet d'authentification à destination des élèves et des responsables légaux**. Il permet notamment de visualiser et d'imprimer les bilans verrouillés des élèves sur le portail Scolarité Services.

[Site de référence](#)



[Aide EduConnect](#)



Le Livret du Parcours Inclusif (LPI)



Conçu pour tous les professionnels qui accompagnent l'élève dans sa scolarité (professeurs et chefs d'établissement, médecins de l'éducation nationale, professionnels des MDPH...) le livret de parcours inclusif est une application numérique accessible, depuis un ordinateur, qui vise à faciliter :

- la **mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations**, dès l'identification d'un besoin éducatif particulier par l'enseignant (banque de données) ;
- la **simplification des procédures de renseignement et d'édition des plans et projets** par l'équipe pédagogique (PPRE, PAP, GEVA-Sco première demande, PPS) ;
- la **formalisation de ces différents plans et projets** permettant d'organiser le recours à divers aménagements en association avec les familles ;
- la **circulation d'information entre l'école et la MDPH** via une interface dédiée.

[Présentation du livret, tutoriels et FAQ sur Eduscol](#)

Pour toute question, contactez le directeur référent du département [Gilbert Troccaz](#).



Correspondants en Savoie

Formateurs numériques de circonscription (disponibles les jeudis et vendredis)

Aix-Les-Bains	Fabrice Paccard fabrice.paccard@ac-grenoble.fr
Albertville	Mathieu Collin mathieu.collin@ac-grenoble.fr
Chambéry 1	Mylène Penissard mylene.penissard@ac-grenoble.fr
Chambéry 4	Estelle Donjon estelle.frossard@ac-grenoble.fr
Combe de Savoie	Emilie Pauchon emilie.pauchon@ac-grenoble.fr
Maurienne	Sylvain Degrand sylvain.degrand@ac-grenoble.fr
Tarentaise	Ludovic Leynaud ludovic.leynaud@ac-grenoble.fr
Département ERUN ASH	Stéphanie Bailly Stephanie.bailly1@ac-grenoble.fr
Département Webmaster Savoie EDUC	Sylvie Melin webmasterpeda73@ac-grenoble.fr

Ce guide sera mis à jour annuellement par le groupe des formateurs numériques de la Savoie, afin que vous puissiez bénéficier des dernières informations et des liens actualisés.



Sites ressources

[Savoie Educ numérique](#)

La page « numérique » du site pédagogique de la Savoie est en cours de construction.

Vous retrouverez sur cette page des informations sur les plans et projets numériques, sur la réglementation, des outils et tutoriels, une sitographie.

[Atelier Canopé 73](#)

L'atelier Canopé à Chambéry propose un accompagnement pour les enseignants dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique, ainsi que dans leurs projets intégrant le numérique.

[La page du premier degré de la DRANE](#) (Délégation Régionale Académique au Numérique Educatif)

La Drane - Site de Grenoble accompagne les établissements et les équipes enseignantes en soutenant les pratiques pédagogiques innovantes, en assurant la diffusion des dispositifs, projets, outils et usages pédagogiques du numérique et en proposant de [nombreuses formations](#) sur l'ensemble du territoire académique.

Les [Heures Numériques](#) et le séminaire dédié permettent chaque année de mesurer l'engagement et le dynamisme des acteurs éducatifs de l'académie en termes d'innovation dans le domaine numérique éducatif.

[Prim à bord Le portail du numérique du premier degré](#)

Prim à bord est un portail de ressources numériques pour se former, enseigner et s'inspirer de pratiques innovantes.

[Eduscol J'enseigne avec le numérique](#)

Le site Eduscol propose des usages pédagogiques concrets du numérique par les acteurs de terrain.